

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
 DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

SAINT-SERVAIS

Délégation Départementale des Côtes d'Armor
 Département Santé-environnement

Saint Brieuc, le 1 décembre 2023

SMKBA - ARGOAT

(0120)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 25 septembre 2023 à 12h00
Installation	UDI	000899	SDC ARGOAT PAR KERNE UHEL	par :	LABOCEA - ADRIEN PITART
Point de surveillance	S	0000001478T	BOURG	Type visite :	AUDIV
Localisation exacte	SANITAIRES SUR LA PLACE			Motif :	CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
		inférieure	supérieure
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			
Chlore combiné	0,12 mg(Cl ₂)/L		
Chlore libre	0,23 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total	0,35 mg(Cl ₂)/L		

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Ploufragan 2202

(Zoopôle, 7 rue du Sabot BP 54-22440 PLOUFRAGAN Tél : 02 96 01 37 22 Fax 02 96 01 37 50 Responsable : Mme P. RIOU)

Type d'analyse :	Dossier :	Limites de qualité (1)	Références de qualité (2)
		inférieure	supérieure
Type d'analyse : AUDIV (Code SISE : 00227024)	Dossier : 230925099363011		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	13 n/mL		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00229402)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ce contrôle, faisant suite au prélèvement du 19/09 qui avait mis en évidence des résultats non satisfaisants en flore banale montre le retour à une situation satisfaisante pour ce paramètre.